

CALICARBO

54 % CaO

INFORMATIONS PRODUIT

Amendement minéral basique

Conforme à la norme NFU 44-001

Amendement calcaire pulvérisé

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007

Composition :

- 54% d'Oxyde de Calcium (CaO) combiné à l'état de carbonate

Granulométrie : 80% minimum passant au tamis de 0.08mm

Valeur neutralisante : 54

Solubilité carbonique : 72

IPA : 100

POINTS FORTS

Amendement à action rapide

Contient des oligo-éléments d'origine naturelle tel que la silice qui permettent d'augmenter la résistance des cultures au stress climatiques, et de prévenir les carences.

Améliore l'assimilation de l'azote pour une meilleure valorisation des fertilisants

UTILISATION

1 à 2 tonnes/Ha suivant les besoins spécifiques du sol

CONDITIONNEMENT

Big Bag de 1000kg

Possibilité de prestation d'épandage à proximité de nos points de vente de